

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

le 9 juin 2020

La Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie exprime ses condoléances à la suite du décès de l'honorable Andrée Champagne

La Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) souhaite offrir ses plus sincères condoléances à la famille, aux proches et aux amis de l'honorable Andrée Champagne, C.P., C.M., décédée le 5 juin dernier.

Mme Champagne a œuvré sur la scène politique fédérale pendant près de vingt ans. D'abord élue députée de Saint-Hyacinthe—Bagot en 1984, elle a été nommée Ministre d'État à la jeunesse jusqu'en 1986. Par la suite, elle a occupé le rôle de vice-présidente adjointe des comités pléniers de la Chambre des communes et, en mai 1990, est devenue la première femme vice-présidente de la Chambre des communes, jusqu'à la fin de sa carrière politique en 1993.

Mme Champagne a effectué un retour sur la scène politique fédérale en août 2005 à la suite de sa nomination comme sénatrice. Elle a occupé le poste de présidente de la Section canadienne de l'APF de 2006 à 2013. De 2013 à 2014, elle a présidé l'APF jusqu'au terme de ses fonctions de sénatrice. Elle a également reçu la plus haute distinction de l'Ordre de la Pléiade en 2013, étant décorée de la Grand Croix.

Avant son entrée en politique, Mme Champagne a marqué l'imaginaire de la scène culturelle québécoise grâce à sa remarquable carrière de comédienne, notamment dans son rôle de Donalda dans l'émission *Les belles histoires des pays d'en haut*. Elle fut aussi une bâtisseuse au sein du milieu artistique québécois siégeant, dans les années 1980, au conseil d'administration de l'Union des artistes.

« Je souhaite, au nom de la Section canadienne de l'APF, souligner la contribution importante de Mme Champagne à la francophonie canadienne et internationale. La Section canadienne se souviendra de cette femme pour son engagement et sa disponibilité envers la Francophonie », a déclaré le président de la Section canadienne de l'APF et premier vice-président de l'APF, monsieur Francis Drouin, député.

L'APF regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires réparties sur cinq continents. Son action a pour objectifs de faire rayonner la langue française à l'international et de faire reconnaître la diversité culturelle,

ainsi que de promouvoir et de défendre la démocratie, l'État de droit et le respect des droits de la personne.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Jean-François Lafleur Secrétaire administratif Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) 05-19 131, rue Queen, Bureau Ottawa, Ontario

CAPF@parl.gc.ca Tél: (613) 995-9560